



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 42777

Texte de la question

M. Michel Zumkeller interroge M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé de la mise en oeuvre du plan de relance, sur les travaux effectués par la commission de récolement des dépôts d'oeuvres d'arts, dans son ministère. En effet, cette commission, initiée en 1996, vient de déposer un bilan qui laisse apparaître un nombre de disparition d'oeuvres d'arts d'environ 13 %. Il souhaite donc connaître les mesures qui vont être mises en place dans son ministère, pour tenter de réparer ce préjudice culturel.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire interroge le ministre sur les mesures qui ont été prises dans son ministère pour la conservation des oeuvres d'art qui y sont en dépôt. Le ministre rappelle que son ministère est rattaché administrativement à l'administration du Premier ministre, et que la gestion logistique est, par conséquent, assurée par la direction des services administratifs et financiers de Matignon.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42777

Rubrique : État

Ministère interrogé : Plan de relance

Ministère attributaire : Plan de relance

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2009, page 1729

Réponse publiée le : 3 août 2010, page 8606